

## Fermeture temporaire des urgences obstétricales

La salle d'accouchement (bloc obstétrical) sera fermée du 23 décembre à 8 h au 8 janvier 2024 à 8 h. La maternité du CHIMM ne prendra pas d'accouchement en charge.



Urgences obstétricales (Meulan)  
du 23 décembre à 8 h  
au 8 janvier 2024 à 8 h



Les urgences obstétricales et les salles d'accouchement sont fermées.



du 23 au 31 décembre



Allez à l'hôpital de Poissy  
10 rue champ Gallard



du 31 décembre au 8 janvier



Allez à l'hôpital de Mantes-la-Jolie  
2 boulevard Sully



Contactez le 15

- en cas d'urgence vitale
- en cas de doute sur la gravité de la situation
- pour un conseil médical



Durant cette période, les mamans inscrites à la maternité du CHIMM ont été invitées à se diriger :

- vers les urgences de la maternité de l'hôpital intercommunal de Poissy (78100) du 23 décembre à partir de 8 h 00 au 31 janvier 2023 à 8h.

- vers les urgences de la maternité du centre hospitalier de Mantes-la-Jolie (78100) à Mantes-la-Jolie du 31 décembre 2023 à 8h au 8 janvier 2024 à 8h.

En revanche, le secteur d'hospitalisation en maternité (suite de couche) restera ouvert. Il accueillera les femmes ayant accouché à Poissy ou à Mantes-la-Jolie (la continuité de la prise en charge des parturientes et nouveau-nés sera assurée).

Tous les accouchements et les urgences signalées via le 15 seront également orientés vers ces maternités durant ces deux semaines. Les consultations et les urgences gynécologiques resteront par ailleurs ouvertes.

Cette organisation a été mise en place en concertation avec les deux autres maternités en raison de tensions persistantes sur l'effectif de sages-femmes.